## Journal Le Soir

3 novembre 2019

## Pas d'éoliennes dans le paysage de Rimouski-Neigette Ni probablement jamais, selon le préfet



(Photo Unsplash photos)



Par Pierre Michaud 03.11.2019 18:00

Puisque l'exploitation de l'énergie éolienne s'annonce rentable pour les municipalités de l'Est du Québec, à quand des éoliennes sur le territoire de Rimouski ou dans le Haut-Pays de La Neigette?

Comme on l'a vu vendredi, ce n'est pas le vent qui manque! Mais de là à construire un parc éolien, probablement jamais, selon le préfet, Francis Saint-Pierre. Notons que Rimouski-Neigette, information méconnue, accueille une partie du Parc Nicolas-Riou à l'Ouest de son territoire. C'est la MRC des Basques qui est son partenaire.

Lors de l'annonce du nouveau pacte fiscal Québec-municipalités, la semaine dernière, monsieur Saint-Pierre a mentionné que les corporations municipales doivent avoir accès à d'autres formes de revenus que les taxes foncières. Il rappelait que la MRC

Rimouski-Neigette parvient à diversifier ses revenus en étant membre de la Régie intermunicipale de l'Énergie qui détient 33% de deux parcs éoliens au Bas-Saint-Laurent/Gaspésie.

Cela rapporte entre 800 000 \$ et 1 M \$ par an à sa MRC. Par ailleurs, le nouveau pacte fiscal rapportera en revenu additionnel, selon M. Saint-Pierre, environ 25 000 \$ à une municipalité comme Saint-Anaclet, dont il est le maire, et plus de 400 000 \$ à la Ville de Rimouski.

## Pas d'acceptabilité sociale

Alors, cela vaudrait-il la peine de développer un parc éolien situé à 100 % dans Rimouski-Neigette? Selon M. Saint-Pierre, ni la Régie et ses MRC et municipalités membres, ni aucune entreprise privée n'a de projet en ce sens, dans Rimouski-Neigette.

- « Nous participons à une action collective et concertée et la MRC Rimouski-Neigette elle-même ne déposera pas de projet en ce sens. La manière dont nous avons décidé de gérer les projets éoliens, c'est collectivement. En participant à la Régie, on a accès à beaucoup de données e je constate qu'il n'y a pas beaucoup de zones qui sont vraiment propices dans notre MRC. Il y a bien eu un projet pour le mont Longue-Vue (NDLR : sur la ZEC Bas-Saint-Laurent, il y a cinq ans), mais on a bien constaté que l'acceptabilité sociale n'était clairement pas là. Même en ne faisant pas partie de la Régie, je ne pense pas qu'on se lancerait dans un dossier comme ça », déclare-t-il.
- « On est déjà copropriétaires des parcs éoliens du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie et comme la recette collective a connu du succès, on ne regardera pas vers des recettes individuelles. Et aucune compagnie n'a manifesté d'intérêt », ajoute monsieur Saint-Pierre.